Agence Nationale des Fréquences

Répertoire des servitudes radioélectriques

COMMUNE: SAINT-LUNAIRE (35287) **Type servitude: PT1** **Type servitude: PT2** **Type servitude: PT2LH**

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
4142	D	31/08/01	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	TREDANIEL/BEL AIR 0220570001	SAINT-MALO/LA VILLE BESNARD 0350570008
Communes grevées :	BOURSEUL(22014), CREHEN(22049), LA MALHOURE(22140), PENGUILY(22165), PLANCOET(22172), PLEDELIAC(22175), PLENEE-JUGON(22185), PLESTAN(22193), PLEVIN(22202), PLOREC-SUR-ARGUENON(22205), PLOUBALAY(22209), PLUDUNO(22237), SAINT-GLEN(22296), TREBRY(22345), TREDANIEL(22346), DINARD(35093), PLEURTUIT(35228), LA RICHARDAIS(35241), SAINT-LUNAIRE(35287), SAINT-MALO(35288),								

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6224	D	18/03/87	PT2	F29	48° 37' 55" N	2° 6' 40" W	0.0 m	SAINT-LUNAIRE/LE TERTRE AUX SC 0350220028	
Communes grevées :	SAINT-LUNAIRE(35287),								

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6225	D	18/03/87	PT2	F29	48° 38' 7" N	2° 6' 41" W	0.0 m	SAINT-LUNAIRE/PL D'HEXHAM 0350220029	
Communes grevées :	SAINT-LUNAIRE(35287),								

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
16992	D	04/09/02	PT2	E35	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	PLEURTUIT/DINARD AERODROME 0350240001	
Communes grevées :	PLOUBALAY(22209), PLEURTUIT(35228), SAINT-LUNAIRE(35287),								

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
16990	D	30/10/02	PT1	E35	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	PLEURTUIT/DINARD AERODROME 0350240001	
Communes grevées :	PLEURTUIT(35228), SAINT-LUNAIRE(35287),								

ANFR/DGNF/SIS - Technopole de Brest Iroise-ZA du Vernis - 265, rue Pierre Rivoalon CS13829 29238 - BREST CEDEX 3
Téléphone : 02.98.34.12.00 Télécopie : 02.98.34.12.20 Mél : servitudes@anfr.fr

Agence Nationale des Fréquences

Gestionnaires de Servitudes

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
E35	D.D.E. de l'ILLE ET VILAINE	3, avenue de Cucille BP 3167	35031	RENNES CEDEX	02.99.02.85.55	
F29	FRANCE TELECOM M. MENEUR Gilbert	DGAR/CA RS BL ORANGE QUIMPER 11 avenue Miossec	29000	QUIMPER	02.98.76.34.58	02.98.76.35.38
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

ANFR/DGNF/SIS - Technopole de Brest Iroise-ZA du Vernis - 265, rue Pierre Rivoalon CS13829 29238 - BREST CEDEX 3
Téléphone : 02.98.34.12.00 Télécopie : 02.98.34.12.20 Mél : servitudes@anfr.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

RECU LE
23 JAN. 2017

REÇU LE
23 JAN. 2017
DDTM 35

ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE RENNES

DIVISION SOUTIEN EXPERTISE

BUREAU STATIONNEMENT INFRASTRUCTURE

Rennes, le 18 JAN. 2017

N° 500257/EMZD RNS/DIV.SE/BSI/URB

Le colonel Christophe MOORES
chef d'état-major
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

à

Monsieur le directeur départemental des Territoires et de la Mer
Le Morgat
12, rue Maurice Fabre – CS 23167
35031 RENNES CEDEX

OBJET : Révision du PLU – 35 - ST LUNAIRE – LE FERRE – LAIGNELET – JAVENE – MEDREAC – Porter à connaissance

RÉFÉRENCE : votre lettre du mail du 13 décembre 2016.

Par correspondance de référence, vous demandez à l'état-major de la zone de Défense de Rennes son avis dans le cadre du projet de révision du PLU des communes suivantes : Saint-Lunaire, Le Ferré, Laignelet, Javené et Médréac.

Les services de la Défense portent à votre connaissance qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces communes.

En revanche, l'état-major de Rennes vous fait connaître que l'une de ces communes, celle de ST LUNAIRE est grevée d'une servitude d'utilité publique Défense :
- PT2 220 346 02 – faisceau hertzien de Trédaniel à Saint-Malo (décret du 31 août 2001)

En conséquence, les services de la Défense souhaitent être consultés lors du projet arrêté du PLU de la ville de St Lunaire uniquement.

par ordre, le lieutenant-colonel Stéphane BLANDEL
chef du bureau stationnement infrastructure
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

COPIE :
- ESID RNS
- COMBdD RNS

Quartier Marguerite - BP 20 - 35998 RENNES CEDEX 9 - Pnia : 821 351 26 94 - Tél : 02 23 35 26 94
Courriel : emzd-rennes-urb.trait.fct@intradef.gouv.fr